AVENIR AUDIT

Société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Dijon

Associés :
Pierre GESSINN
Jean-Marc BERTHOD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Association TREMPLIN

5, Place de la Mairie
71 270 PIERRE DE BRESSE
SIRET : 412 367 500 00011

17, rue du Champ de Mars - 71 700 TOURNUS - Tél. : 03.85.51.96.67 - Fax : 03.85.51.35.36
E-mail : aveniraudit@orange.fr – Portable : 06.14.31.70.68
S.A.R.L. au capital de 8 000 Euros - RCS MACON - SIRET : 440 470 144 00013

Association Tremplin
5, Place de la Mairie – 71 270 PIERRE DE BRESSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Tremplin, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent ; les comparaisons d'exercices peuvent donc s'opérer sans retraitement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tournus, le 27 Avril 2010.

Le Commissaire aux Comptes

Pour Avenir Audit S.A.R.L.,

Pierre GESSINN

17, rue du Champ de Mars - 71 700 TOURNUS - Tél. : 03.85.51.96.67 - Fax : 03.85.51.35.36
E-mail : aveniraudit@orange.fr – Portable : 06.14.31.70.68
S.A.R.L. au capital de 8 000 Euros - RCS MACON - SIRET : 440 470 144 00013

ASSOCIATION TREMPLIN
5, PLACE DE LA MAIRIE
71270 PIERRE DE BRESSE

BILAN ACTIF

	ACTIF	EXERCICE N 31/12/2009			EXERCICE N-1 31/12/2008	ECART N / N-1	
		Brut	Amortissement et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	1 933,93	154,18	1 779,75		1 779,75	N/A
	Installations techniques matériel et outillage	73 740,46	32 778,44	40 962,02	41 292,52	-330,50	-0,80%
	Autres immobilisations corporelles	2 718,97	2 718,97	0,00	0,00	0,00	N/A
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL I	**78 393,36**	**35 651,59**	**42 741,77**	**41 292,52**	**1 449,25**	**3,51%**
	Comptes de liaison **TOTALII**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	1 009,70		1 009,70	447,70	562,00	125,53%
	En cours de production de bien						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis			0,00	297,35	-297,35	-100,00%
	Marchandises						
	Avances et acomptes sur commandes						
	CREANCES						
	Créances usagers et comptes rattachés	6 808,90		6 808,90	3 883,58	2 925,32	75,33%
	Autres créances	52 195,48		52 195,48	41 768,96	10 426,52	24,96%
	Valeurs mobilières de placement	39 842,78		39 842,78	78 669,33	-38 826,55	-49,35%
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	32 308,52		32 308,52	27 205,12	5 103,40	18,76%
	Charges constatées d'avance	29 944,38		29 944,38	21 583,68	8 360,70	38,74%
	TOTALIII	**162 109,76**		**162 109,76**	**173 855,72**	**-11 745,96**	**-6,76%**
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Prime de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**240 503,12**	**35 651,59**	**204 851,53**	**215 148,24**	**-10 296,71**	**-4,79%**

BILAN PASSIF

PASSIF		EXERCICE N 31/12/2009	EXERCICE N-1 31/12/2008	ECART N / N-1 Euros	ECART N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIF	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	187 492,34	146 067,85	41 424,49	28,36%
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)	-30 823,94	41 424,49		
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 951,63	953,48	4 998,15	524,20%
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTALI	162 620,03	188 445,82	-25 825,79	-13,70%
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTALIII				
DETTES	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	66,40		66,40	N/A
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 499,89	3 908,44	2 591,45	66,30%
	Dettes fiscales et sociales	13 959,07	14 230,31	-271,24	-1,91%
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 602,88	3 040,00	4 562,88	N/A
	Instruments de trésorerie				
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	14 103,26	5 523,67	8 579,59	155,32%
	TOTAL IV	42 231,50	26 702,42	15 529,08	58,16%
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	204 851,53	215 148,24	-10 296,71	-4,79%

COMPTE DE RESULTAT
Année 2009

CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008	Variation	En %
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	14 902,87	3 477,38	11 425,49	328,57%
Variation de stock (matières premières et autres appro.)	-562,00	1 619,30	-2 181,30	-134,71%
Autres charges et charges externes	28 074,05	24 723,58	3 350,47	13,55%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 456,42	809,23	647,19	79,98%
Salaires et traitements	183 909,71	146 335,02	37 574,69	25,68%
Charges sociales	21 007,40	15 752,09	5 255,31	33,36%
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 785,27	12 870,02	915,25	7,11%
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	0,06	10,92	-10,86	-99,45%
TOTAL II	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	[illegible]	[illegible]		
CHARGES FINANCIERES		0,50	-0,50	-100,00%
TOTAL IV	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	[illegible]	[illegible]		
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 374,90	-1 374,90	-100,00%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
TOTAL VI	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	[illegible]	[illegible]		
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)	**262 573,78**	**206 972,94**	**55 600,84**	**26,86%**

PRODUITS	Exercice 2009	Exercice 2008	Variation	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	44 095,69	34 256,84	9 838,85	28,72%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Production stockée	-297,35	-1 116,65	819,30	-73,37%
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	177 149,40	183 497,18	-6 347,78	-3,46%
Reprises sur amortissement et provisions, transferts de charges		2 225,58	-2 225,58	-100,00%
Collectes				
Cotisations	133,00	66,00	67,00	101,52%
Autres produits	4 470,75	617,50	3 853,25	624,01%
Transfert de charges	1 316,00		1 316,00	N/A
TOTAL I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PRODUITS FINANCIERS	1 173,45	3 699,26	-2 525,81	-68,28%
TOTAL III	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opération en capital	1 426,46	423,72	1 002,74	236,65%
Produits exceptionnels sur opération de gestion	2 282,44	24 728,00	-22 445,56	-90,77%
TOTAL V	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL PRODUITS (I+III+V)	**231 749,84**	**248 397,43**	**-16 647,59**	**-6,70%**

RESULTAT	[illegible]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/09

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 204851,53 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dégageant un déficit de 30 823.94 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 Mois, recouvrant la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

Sommaire

1. Règles générales 2
 1.1. Conventions générales comptables appliquées 2
 1.2. Faits Marquants : 2
 1.3. Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application 2
 1.4. Informations à caractère fiscal 2
2. Principales règles et méthodes comptables appliquées 3
 2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 3
 2.2. Créances 4
 2.3. Dettes : 5
 2.4. Dépréciations inscrites au bilan 5
 2.5. Fonds dédiés 5
 2.6. Traitement des conventions de financement 5
 2.7. Contributions volontaires 6
 2.8. Engagements financiers hors bilan et autres informations 7
3. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat 8
 3.1. Tableaux des Immobilisations 8
 3.2. Tableaux des amortissements 8
 3.3. Tableaux des provisions 8
 3.4. Tableaux des échéances des créances et dettes 8
 3.5. Détail des dettes et charges à payer 8
 3.6. Détail des créances et produits à recevoir 8
 3.7. Détail des charges et produits constatés d'avances 8
 3.8. Détail des variations des fonds associatifs 8
 3.9. Détail des charges exceptionnelles 8
 3.10. Détail des produits exceptionnels 8

1. Règles générales

1.1. Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2009, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application » ;
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
Conformément au PCG, l'association... est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (taille du bilan, montant net des ressources, nombre moyen permanents employés au cours de l'exercice).

1.2. Faits Marquants :

Un litige prud'homal est en cours entre l'Association TREMPLIN et un ancien salarié, Monsieur VEROT. Le jugement auprès de la Cour d'Appel aura lieu le 18 Mai 2010.

L'association a reçu, lors de l'établissement de ses comptes annuels, la notification de la part du FSE pour la subvention concernant l'année 2008. Le montant de cette subvention s'élève à 8 562.13 € au lieu des 33 805.44 € estimé à la clôture des comptes de l'exercice 2008. L'association TREMPLIN a décidé de contester ce montant.
A la clôture des comptes de l'exercice 2009, et par mesure de prudence, l'Association a enregistré en « Produits à Recevoir » le montant réellement perçu, à savoir 8 562.13 €. Cela est venu impacter le résultat de l'exercice 2009 de - 25 243.31 €.

1.3. Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Néant.

1.4. Informations à caractère fiscal

L'association s'est toujours considérée comme exonérée des impôts commerciaux compte tenu de ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

L'instruction fiscale du 18 décembre 2006 envisage précisément le cas des organismes qui ont pour objet d'aider des personnes défavorisées en leur permettant d'exercer une activité professionnelle et en commercialisant sur le marché leurs produits ou leurs prestations. Dans ce cas, il est établi que l'organisme n'est pas soumis aux impôts commerciaux si les conditions suivantes sont remplies :

- L'organisme a pour objet l'insertion ou la réinsertion économique ou sociale de personnes qui ne pourrait être assurée dans les conditions du marché ;
- L'activité ne peut pas être exercée durablement par une entreprise lucrative en raison des charges particulières rendues nécessaires par la situation de la population employée ;
- Les opérations en principe lucratives sont indissociables de l'activité non lucrative, en contribuant par nature et non pas seulement financièrement à la réalisation de l'objet social de l'organisme.

Bien entendu, l'organisme ne doit pas faire prévaloir la recherche du profit et sa gestion doit être désintéressée.

L'instruction fiscale précitée prend alors pour exemple les centres d'aides par le travail (CAT), devenus établissement et services d'aide par le travail (ESAT), et les ateliers protégés.

Le raisonnement est alors tout à fait transposable aux ateliers et chantiers d'insertion, dont l'objet est avant tout l'insertion et le retour à l'emploi, l'activité lucrative n'étant que le support de cet objet social.
De plus les structures de l'IAE ne peuvent, par définition, pas exercer leurs activités dans des conditions similaires à celle d'une entreprise puisque leur raison d'être est la mission d'utilité sociale qu'elles remplissent. La part des recettes de commercialisation ne pouvant excéder 30% des charges d'un ACI (Cf. Circulaire DGEFP n°2005/41 du 28 novembre 2005).

2. Principales règles et méthodes comptables appliquées

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Cf. Partie 3 : Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableaux des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs :

Elles sont conformes aux récents règlements du CRC.

Absence d'immobilisations décomposables :

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire une immobilisation qui possède un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Options prises pour le traitement des actifs :

Nature des actifs	Entité non concernée (1)	Inscription à l'actif	Comptabilisation en charges
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles	X		
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières	X		
Coûts de développement		X	
Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs	X		
(1) L'association n'est pas concernée par cette catégorie d'actif, l'option n'a pas été prise			

Modalités d'amortissement retenues :

L'association ne dépassant pas les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable et n'ayant pas d'immobilisations décomposables, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements des immobilisations non décomposables. Cette mesure consiste à retenir, dans les plans d'amortissement de ce type d'immobilisations, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisations maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, des durées d'amortissements retenues, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissements.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L). Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Modes (L/D)	Durée
Logiciels	L	1 - 3 ans
Installations Techniques, Matériels et Outillages	L	3 - 4 ans
Matériels de bureau et informatique	L	3 - 5 ans
Mobiliers	L	5 - 10 ans

2.2. Créances

Cf. Partie 3 : Tableaux Etat des créances

Principalement, on relève :

- Le poste « Autres créances » : Il regroupe notamment les subventions (notifiées et/ou ayant fait l'objet d'une convention signée avec le partenaire public) restant à recevoir au 31 décembre 2009.

2.3. Dettes :

Cf. Partie 3 : Tableaux Etat des dettes

Principalement, on relève :

- Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2009 et les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos.
- Le poste « Dettes fiscales et sociales » : Il s'agit principalement des cotisations sociales du dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.
- Le poste « Autres dettes » : Il s'agit de trop perçu de subventions CNASEA et CAF sur les contrats aidés.

2.4. Dépréciations inscrites au bilan

Cf. Partie 3 : Tableaux des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les dépréciations de l'actif : Aucune provision de cette nature n'a été constatée au 31 décembre 2009.

Les provisions inscrites au passif (Provision pour risques et charges) : Aucune provision de cette nature n'a été constatée au 31 décembre 2009.

2.5. Fonds dédiés

Néant.

2.6. Traitement des conventions de financement

Cf. Partie 3 : Tableaux : Principales ressources d'exploitation de l'association – Subventions d'investissement non renouvelables – Suivi des fonds dédiés – Produits constatés d'avance

Les subventions d'exploitation : Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

Les subventions d'investissement : Par l'analyse des dispositions de la convention de financement ou à défaut en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'association, on distingue :

- Les subventions ayant servi à financer un bien non renouvelable par l'association : Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles alors que l'association n'a pas l'obligation de renouveler ces biens. Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable sont reprises au

compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés. Le compte de résultat n'est donc pas affecté car il n'est pas utile de dégager un autofinancement pour financer le renouvellement du bien.

- Les subventions ayant servi à financer un bien renouvelable par l'association : Les subventions d'investissement affectés à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

2.7. *Contributions volontaires*

L'association s'appuie, pour mener ses actions, sur des bénévoles.

Les contributions volontaires significatives sont les suivantes :

1- Mise à disposition de l'atelier Couture situé au 5, rue du Château à Pierre de Bresse, par la Commune de Pierre de Bresse pour une valeur locative estimée à 3518 €.

2 – Fonctionnement Eau, Electricité, Combustibles pour l'atelier 5, rue du Château à Pierre de Bresse, par la Communauté de Communes du Canton de Pierre de Bresse pour une valeur estimée à 1 894 €.

3 – Mise à disposition de l'atelier situé Impasse Corvées à Saint Bonnet en Bresse, par la commune de Saint Bonnet en Bresse pour une valeur locative estimée à 1 057 €.

4- Le bénévolat représente de nombreuses heures au cours d'une année :

- Le Conseil d'Administration se réunit une fois toutes les 5 semaines (15 personnes)
- Des réunions de suivi des 2 ateliers ont lieu tous les 2 mois environ
- D'autres réunions (suivi salariés, régulation, partenariats, clients) ont lieu régulièrement.

=> Le bénévolat pour l'année 2009 a été estimé à 298 heures 30, soit un montant de 2 632, 77 euros calculé sur la base du SMIC en vigueur au 31 décembre 2009.

Depuis la reconnaissance OIG, les bénévoles peuvent déduire de leurs impôts une partie de leur contribution, des reçus fiscaux ont été émis à hauteur de 631.71 € pour les déplacements des bénévoles.

2.8. *Engagements financiers hors bilan et autres informations*

Engagements pris en matière de retraite : Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes de l'association.

Engagements reçus : Néant.

Effectif de l'association :

- Effectif moyen des permanents : 4 personnes soit 3,08 ETP
- Effectif moyen des salariés en insertion : 10 à 12 contrats aidés soit entre 7,43 et 8,91 ETP

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006) :

- Rémunérations des bénévoles : 0 euros,
- Rémunérations des dirigeants : 21 540 euros

Droit individuel à la formation : 236.51 Heures

3. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Tableaux des Immobilisations

3.2. Tableaux des amortissements

3.3. Tableaux des provisions

3.4. Tableaux des échéances des créances et dettes

3.5. Détail des dettes et charges à payer

3.6. Détail des créances et produits à recevoir

3.7. Détail des charges et produits constatés d'avances

3.8. Détail des variations des fonds associatifs

3.9. Détail des charges exceptionnelles

3.10. Détail des produits exceptionnels

3.1. Tableaux des immobilisations

	Situation et mouvements Rubriques		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développements			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	Total 1		0	0
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui	0	1 934
		Installations générales, agencements et aménagts.*		
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		60 440	13 301
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*		
		Matériel de transport		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 719	
		Emballages récupérables et divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Total 2		**63 159**	**15 235**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Total 3		**0**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		**63 159**	**15 235**

	Situation et mouvements Rubriques		Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développements			0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			0
	Total 1		0	0
CORPORELLES	Terrains			0
	Constructions	Sur sol propre		0
		Sur sol d'autrui		1 934
		Installations générales, agencements et aménagts.*		0
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			73 740
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*		0
		Matériel de transport		0
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 719
		Emballages récupérables et divers		0
	Immobilisations corporelles en cours			0
	Avances et acomptes			0
	Total 2		**0**	**78 393**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			0
	Autres participations			0
	Autres titres immobilisés			0
	Prêts et autres immobilisations financières			0
	Total 3		**0**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		**0**	**78 393**

3.2. Tableaux des amortissements

	Situations et Mouvements Rubriques		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement			
	Total 1		**0**	**0**
	Autres immobilisations incorporelles			
	Total 2		**0**	**0**
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		154
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		19 147	13 631
	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagts divers		
		Matériel de transport		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 719	
		Emballages récupérables et divers		
	Total 3		**21 866**	**13 785**
Total (1+2+3)			**21 866**	**13 785**

	Situations et Mouvements Rubriques		Diminutions d'amortissements de l'exercice	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement			**0**
	Total 1		**0**	**0**
	Autres immobilisations incorporelles			**0**
	Total 2		**0**	**0**
CORPORELLES	Terrains			**0**
	Constructions	Sur sol propre		**0**
		Sur sol d'autrui		**154**
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		**0**
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			**32 778**
	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagts divers		**0**
		Matériel de transport		**0**
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		**2 719**
		Emballages récupérables et divers		**0**
	Total 3		**0**	**35 652**
Total (1+2+3)			**0**	**35 652**

3.3. Tableaux des provisions inscrites au bilan

Situation et mouvements rubriques	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges	**0**	**0**
pour litiges		
pour reversement de subventions		
pour amendes et pénalités		
Autres provisions		
Dépréciations	**0**	**0**
sur immobilisations incorporelles		
sur immobilisations corporelles		
sur titres de participation		
sur autres immobilisations financieres		
sur comptes clients		
sur subvention d'exploitation		
TOTAL	**0**	**0**
Dont dotations - d'explotation		
Dont dotations - financières		
Dont dotations - exceptionnelles		

Situation et mouvements rubriques	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice*
Provisions réglementées	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	**0**	**0**
pour litiges		**0**
pour reversement de subventions		**0**
pour amendes et pénalités		**0**
Autres provisions		**0**
Dépréciations	**0**	**0**
sur immobilisations incorporelles		**0**
sur immobilisations corporelles		**0**
sur titres de participation		**0**
sur autres immobilisations financieres		**0**
sur comptes usagers		**0**
sur subvention d'exploitation		**0**
TOTAL	**0**	**0**
Dont reprises - d'explotation		
Dont reprises - financières		
Dont reprises - exceptionnelles		

3.4. Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des Créances	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
Etat des créances de l'actif immobilisé	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients	6 809	6 809	
Autres créances	**52 195**	**52 195**	**0**
Produits à recevoir	52 195	52 195	
Charges constatées d'avance	29 944	29 944	
TOTAUX	**88 949**	**88 949**	**0**

Etat des dettes	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit :	66	66	
Dont Concours bancaires courants	*66*	*66*	
Emprunts et dettes financières divers	**66**	**66**	**0**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**6 500**	**6 500**	
Dettes fiscales et sociales	**13 959**	**13 959**	
Dettes sur immobilisations et compte rattachés	**0**	**0**	
Autres dettes	**7 603**	**7 603**	**0**
Charges à payer	7 603	7 603	
Produits constatés d'avance	**14 103**	**14 103**	
TOTAUX	**42 232**	**42 231**	**0**

3.5. Détail des dettes et charges à payer

	Exercice 2009	Exercice 2008
Intérêts courus à payer	66	0
Dettes Fournisseurs	4 601	2 078
Fournisseurs, FNP	1 899	1 830
Rémunérations dues	5 424	4 022
Dettes Organismes sociaux	4 540	4 804
Prov. Congés Payés	2 952	4 595
AGEFOS à payer	1 043	809
Trop perçu CNASEA	802	0
Frais Formation		3 040
Trop perçu CAF	6 801	0
TOTAL	**28 128**	**21 179**

3.6. Détail des créances et des produits à recevoir

	Exercice 2009	Exercice 2008
Clients	6 809	3 884
Subventions à recevoir	52 195	41 769
TOTAL	**59 004**	**45 653**

3.7. Détail des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Exercice 2009	Exercice 2008
Assurances	1 063	1 396
Location Plateforme	28 800	20 000
Electricité	0	81
Télécommunication	81	106
TOTAL	**29 944**	**21 584**

Produits constatées d'avance	Exercice 2009	Exercice 2008
Emploi Tremplin	3 674	5 524
Subventions Plateforme ST BONNET	10 429	0
TOTAL	**14 103**	**5 524**

3.8. Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	**98 155**	**41 424**		**139 579**
Valeur du patrimoine intégré				*0*
Subventions d'investissements renouvelables par l'organisme				*0*
Réserves				**0**
Réserve pour fonds de roulement				*0*
Réserve pour engagement social				*0*
Réserve pour action formation				*0*
Report à nouveau				**0**
Résultat comptable de l'exercice	**41 424**	**0**	**72 248**	**-30 824**
Fonds associatifs avec droit de reprise				**0**
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	**2 119**	**6 425**		**8 543**
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme virée au compte de résultat	**-1 165**		**1 426**	**-2 592**
Total Fonds Associatifs	**140 533**	**47 849**	**73 675**	**114 707**

3.9. Détails des Charges exceptionnelles

Détail des charges exceptionnelles de l'exercice	Exercice 2009	Exercice 2008
Valeur Nette Comptable des Eléments d'Actifs Cédés		1 325
TOTAL	0	1 325

Détail des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges exceptionnelles diverses		50
TOTAL	0	50

3.10. Détail des produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels de l'exercice	Exercice 2009	Exercice 2008
Subventions investissements inscrites au compte de résultat	1 426	424
TOTAL	1 426	424

Détail des produits exceptionnels sur exercices antérieurs	Exercice 2009	Exercice 2008
Rembt Médecine du Travail 71	167	
Remboursement vol St BONNET	2 115	
Rembt URSSAF - Exonération ZRR		24 728
TOTAL	2 282	24 728